

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 8 janvier 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 V. 330 Vœu relatif au devenir de l'ancien cinéma Grand Ecran Italie.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le 13^e arrondissement a bénéficié sous cette mandature de l'ouverture de nouveaux lieux culturels municipaux ou fortement soutenus par la Ville comme le Théâtre 13 Seine, Petit Bain et le nouveau Conservatoire Maurice Ravel, du développement de lieux privés comme le Musée de l'Art ludique, mais également d'une nouvelle dynamique cinématographique avec l'ouverture prochaine de la fondation Jérôme Seydoux-Pathé, la rénovation du Gaumont Gobelins Fauvette, l'extension du MK2 Bibliothèque ;

Considérant que l'ex-complexe cinématographique Grand Ecran Italie, dont l'activité a cessé en 2006, a une grande capacité d'accueil de près de 700 places ;

Considérant l'importance de la préservation de la vocation culturelle de cette salle pour le 13^e arrondissement et plus largement pour la vitalité culturelle de Paris ;

Considérant le vœu du groupe EELVA adopté en juillet 2013, engageant la Ville de Paris à poursuivre les échanges avec l'association Sauvons le Grand Ecran qui œuvre depuis plus de six ans pour maintenir cette salle exceptionnelle en activité et à étudier la faisabilité de reconversion de cette salle en un lieu polyvalent pouvant accueillir divers types de spectacles (musique, théâtre, audiovisuel, cinéma, etc.);

Considérant la signature d'une promesse de vente entre Gaumont-Pathé et un opérateur privé en février 2013, précisant clairement l'affectation des locaux, définie comme suit : "les biens sont actuellement affectés à usage commercial de salle de spectacles et cinéma. L'acquéreur déclare qu'il entend les affecter à usage commercial de salle de spectacles et à titre accessoire de cinéma" ;

Considérant les échanges réguliers que la Ville poursuit avec Gaumont-Pathé, réitérant l'attachement du Conseil de Paris à la vocation culturelle de cette salle ;

Sur proposition de M. Bruno JULLIARD, au nom de l'Exécutif;

Emet le vœu que la Ville de Paris :

- continue d'entretenir un dialogue avec Gaumont-Pathé pour être informée de la finalisation du processus de vente du cinéma Grand Ecran Italie .
- maintienne une forte vigilance quant au choix du projet d'exploitation de la salle, afin de s'assurer de la mise en œuvre de sa vocation culturelle comme salle de spectacle.